

**NOTRE MAISON :
VICTOIRE JURIDIQUE**

Le tribunal sanctionne l'illégalité de la transformation de Notre Maison en bureaux. Mais la Ville refuse toujours de créer un nouveau centre social et des locaux pour les associations. ► PAGE 2

**SAINT-VINCENT-DE-PAUL
RISQUE DE FERMER !**

Après sa fusion avec Cochin, l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul serait transféré sur le site de la maternité Baudelocque : mobilisation du personnel contre son démantèlement ► PAGE 4

**LA JUSTICE DESCEND
DANS LA RUE**

Une maison de la justice et du droit est ouverte au public rue Bardinet. Elle a pour vocation d'informer, de conseiller et d'assister les habitants dans leurs rapports avec la justice. ► PAGE 7

**LES AMANTS DE LA
LIBERTE**

Vingt ans après la disparition de l'auteur des «Chemins de la liberté», un ouvrage ressuscite les amours de Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, épris avant tout de liberté. ► PAGE 8

Autour du marché Brancusi

Rue de l'Ouest : tout nouveau, tout bio ?

● Nostalgiques de la rue de l'Ouest s'abstenir. Regard neuf sur ce quartier dont la nature a changé, mais qui reste un lieu de vie riche et accueillant. D'autant plus qu'un marché bio s'est ouvert place Brancusi... (lire page 3)



PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ

Pacification d'une rue entre amnésie et nostalgie" sous-titrait l'article paru en octobre dernier (La Page n°44). Espérons que la plupart des habitants de la rue refusent l'amnésie, ressentent et comprennent la nostalgie, mais parions aussi que nombre d'entre eux s'y sentent bien et sont prêts à en faire un lieu de bonheur pour tous ceux qui y vivent. La rue de l'Ouest d'hier ne devait pas manquer de charme avec ses artisans, ses ateliers, ses petits jardins, ses bistrotts, ses marchands de journaux, son dancing, sa synagogue. Mais la rue de l'Ouest d'aujourd'hui mérite-t-elle pour autant un commentaire tel que "le quartier test est un fiasco"

ou bien une citation de Prévert "morne corridor, menant d'un point mort à un autre point mort", ou cette ironie sur les banques, agences de voyages et boutiques d'informatique de la rue ?

Oui, la rue a changé. Les commerces de bouche et les artisans sont bien moins nombreux que jadis. Pourtant, à côté de ces banques, agences de voyage et boutiques d'informatique qui contribuent au confort de vie du quartier, il existe une grande diversité de commerces de toutes sortes qui conjuguent souvent qualité et originalité. S'ils l'osaient, les habitants de la rue de l'Ouest encourageraient vivement les nombreux clients de ces magasins de

prêt-à-porter pour enfant du début de la rue à s'aventurer plus loin. Ils leur conseilleraient d'entrer chez tel ou tel boulanger, charcutier, caviste, fleuriste, libraire, marchand de jouets ou d'instruments de musique, ou encore magasin de skate. Ils proposeraient éventuellement aux amateurs de dépaysement de s'écarter de la rue pour admirer telle boutique de cerf-volant ou de planche à voile. Le soir, le nouveau venu serait invité à passer quelques heures à l'Utopia pour la musique et l'ambiance, à l'Entrepôt pour le cinéma, le café philosophique, les après-midi dansants, au Bock de Bohême pour la poésie, la tranquillité ► SUITE PAGE 3

DL FOL jo 29598



LA PERLE DU CONSEIL

Lors du conseil d'arrondissement du 10 janvier, Jean-Pierre Pineau, adjoint (Démocrate libérale) au maire du 14e, interrogeait Lionel Assouad sur son interpellation par la police au marché Edgar-Quinet. Alors qu'il distribuait avec ses complices des tracts demandant plus de policiers, ces derniers le lui ont interdit au motif qu'il n'avait pas d'autorisation préalable de la préfecture de Paris. Il est vrai que la loi du 29 juillet 1881 prohibe la distribution de tracts sur la voie publique sauf en période électorale. Jean-Pierre Pineau a dénoncé une attitude discriminatoire des forces de police. Ce qui n'est pas de l'avis de la préfecture, qui fait remarquer qu'elle a eu envers DL la même attitude qu'envers les adeptes de l'Eglise de Scientologie. Une explication qui n'a pas manqué de soulever l'hilarité dans la salle, Lionel Assouad ne soutenant que du bout des lèvres son adjoint. **M.R.**

THIERRY RAGU : SECURITE-MANIAQUE

Thierry Ragut, adjoint DL au maire du 14e chargé de l'environnement inonde, depuis le mois de janvier, les boîtes aux lettres de l'arrondissement avec sa pétition dans laquelle il réclame au ministère de l'Intérieur "d'augmenter le nombre de policiers dans le 14e et de créer une antenne de police dans le quartier Plaisance". Pour justifier une telle demande, il aligne un chiffre : il se serait commis 12 000 délits dans l'arrondissement en 1999. Sauf que, d'après la préfecture, le chiffre réel ne serait que de 8 000. Thierry Ragut inclurait-il dans son décompte les distributeurs de tracts de Démocratie libérale? **M.R.**

C'EST TROP D'HONNEUR

Après Nicole Catala, députée RPR de la 11e circonscription, l'arrondissement pourrait bien hériter l'an prochain de son second vice-président de l'Assemblée nationale, en la personne d'Yves Cochet, qui vient de se porter candidat à la mairie du 14e. Proche de Dominique Voynet, le député Vert du Val-d'Oise vient ainsi chasser sur des terres déjà convoitées par les amis de Daniel Cohn-Bendit (voir "La Page" n° 44). Reste pour lui à convaincre les militants écologistes du quartier que son semi parachutage (Yves Cochet reconnaît lui-même n'habiter à Alésia qu'"à mi-temps") n'est pas un et qu'il ne contrevient pas aux règles anti cumul qui prévalent dans leur parti. Comme le fait remarquer le socialiste Pierre Castagnou, dont on ne sait s'il sera son rival ou son partenaire, "d'ici à 2001, la route est longue". **O.S.**

SUITES ET FINIS

Les dernières lignes de deux articles parus dans notre numéro précédent n'ont finalement pas trouvé le chemin de l'imprimerie... "Zac Didot : un nouveau quartier reste à inventer", p. 3 : "... ce sont les véritables HLM." "Le vrai-faux sauvetage de la Bélière", p. 4 (par René Dutrey) : "Espérons que les recours contentieux déposés par l'association Monts 14 devant le tribunal administratif et la mobilisation citoyenne changeront le cours des choses."

Notre Maison Victoire juridique !

● La transformation en bureaux était illégale. Mais les associations n'ont toujours aucun toit.

Le 10 janvier, le tribunal administratif a annulé le permis de construire autorisant la transformation en bureaux de l'ancien centre social Notre Maison, situé 32 rue Olivier-Noyer.

Colette Horel, préfète de Paris, a été déclarée incompétente pour signer le permis. C'est pourtant elle qui avait pris la responsabilité de la destruction du centre social. La première fois, en accordant la dérogation, permettant à l'Institut national de recherche sur la sécurité (INRS) d'envisager la construction de nouveaux bureaux, à l'époque où deux millions de mètres carrés restaient désespérément vides dans la capitale. La deuxième fois, en accordant le permis de construire. Mais cette fois là, la préfète avait largement outrepassé ses fonctions... Les juges ne s'y sont pas trompés.

L'association Urbanisme et démocratie, qui avait constitué le recours, vient donc d'emporter une importante victoire juridique dans le combat qu'elle mène pour la création d'un nouveau centre social.

L'INRS - défendu par le célèbre cabinet de Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement - occupe donc désormais illégalement son siège social. Cette institution n'avait certes pas besoin de scandale supplémentaire. Les affaires de l'amiante et de l'aluminium, avaient déjà bien entamé son image (l'institut a trafiqué les conclusions de rapports d'expertises concluant au danger pour la santé, de certaines conditions de travail, fréquemment rencontrées dans le domaine industriel).

Mais la cinquantaine d'associations et les quatre cents habitants qui utilisaient Notre Maison n'ont toujours pas été relogés. Finie l'aide aux familles en démarche d'insertion, finis le soutien aux sans-abri et aux chômeurs, le club du troisième âge, les permanences de conseil conjugal et familial, finies les nombreuses activités culturelles et sportives qui animaient la vie de quartier. Les bénévoles et anciens professionnels du centre qui tentent de poursuivre les activités les plus indispensables (soutien scolaire, alphabétisation), sont toujours sans locaux, et travaillent dans des conditions chaque jour plus précaires.

Cette situation est visiblement entretenue par la Ville, qui a refusé, lors de la vente, d'utiliser son droit de préemption et n'a jusqu'à présent proposé aucune solution sérieuse. Il y a pourtant plus d'un an et demi que Notre Maison a fermé ses portes et que les services de la Mairie affirment chercher une solution. Des centaines de mètres carrés restent désespérément vides au sein du patrimoine de la Ville, de ses offices HLM et de ses SEM. Pourquoi les antennes du RPR pourraient-elles y être logées (103, rue Raymond-Losserand, par exemple, dans les locaux de la Siemp) et non des centres sociaux ?

Dans quelle mesure, l'extension, désormais illégale, des bureaux de l'INRS, a-t-elle précipité la mort du centre social et des initiatives ayant pour objectif de poursuivre ses activités ? Dans quelle mesure l'INRS a-



Les petits déjeuners revendicatifs du jeudi matin ont repris devant le siège de l'INRS, illégalement agrandi. (PHOTO : U. D.)

t-il ainsi porté préjudice à la vie de quartier, à la vie associative, aux activités culturelles et à la demande d'insertion de certaines familles du secteur Plaisance ?

L'association Urbanisme et Démocratie envisage donc aujourd'hui de poursuivre son action et d'engager la responsabilité civile de l'INRS et de la préfète, en leur demandant le paiement de dommages et intérêts. Cette requête, si elle devait aboutir, permettrait la location d'un local jusqu'à ce que la Ville se réveille de sa torpeur et remplisse enfin sa mission.

TATIANA BLOND ET RENÉ DUTREY

Thermopyles Déménagement forcé

● Rue-du-Moulin-des-Lapins, le relogement d'un couple de la rue des Thermopyles ne s'est pas fait sans mal.

Depuis 1952 Yvette et Gilbert Redoulès habitent au 7 rue des Thermopyles et depuis 1977 leur appartement, situé dans un périmètre d'opération d'urbanisme, doit, si tout va mal, être prochainement démoli (voir ci-contre).



Le quartier les connaît et les fidèles de la fête des Thermopyles et des repas de quartier regrettent déjà l'image de Gilbert qui installe son poste de radio sur le rebord de la fenêtre pour diffuser de la musique d'accordéon. C'est fini ! Tout comme le panier qui descendait tous les matins du premier étage pour que le facteur y mette le courrier, car les époux ont dû s'exiler.

Aujourd'hui, ayant enfin reçu un logement approprié, ils sortent d'une longue période d'incertitude aggravée par de sérieux problèmes de santé. "C'est ma fille qui nous a sauvés de l'expulsion", dit Yvette, "car c'est elle qui a défendu nos droits auprès des services de l'Opac. Nous avons accepté un appartement dans la Zac Didot, mais cela va être dur financièrement." Mme Redoulès est cependant contente, car là-bas c'est du neuf et il n'y a pas de problème d'humidité. "On habitera rue du Moulin-des-Lapins, dit son mari en rigolant. Vous savez, cela fait quarante ans que je suis dans le quartier, j'ai jamais vu un lapin ! Mais, ce qui me dérange le plus, c'est que les services de la mairie nous imposent un déménagement en hiver. Ma femme est hospitalisée et moi en fauteuil, c'est vraiment pas évident, vous savez."

En matière de relogement, le code de l'urbanisme impose l'adéquation aux besoins et aux possibilités du locataire et interdit de bouleverser les habitudes des personnes âgées. Par ailleurs, l'état de

santé des locataires doit être pris en considération et le loyer du nouvel appartement doit correspondre aux possibilités financières du locataire. Dans le cas d'Yvette et Gilbert, une première proposition en octobre 1998 n'était pas acceptable car les deux septuagénaires se seraient retrouvés loin des commerces et au sixième étage sans ascenseur. En avril 1999, l'Opac a proposé un logement dont le loyer représentait plus de la moitié des revenus trimestriels du couple. La troisième proposition leur est parvenue en juin 1999. Elle était accompagnée de la menace d'expulsion en cas de refus. Seulement, il était à nouveau impossible de circuler dans l'appartement en fauteuil roulant. Il a fallu rappeler à l'Opac la législation pour avoir droit à une proposition supplémentaire et ce n'est que fin 1999 que les deux époux trouvent enfin un logement adéquat. Après un scandaleux périple administratif, ils peuvent enfin s'installer ! Les voisins espèrent qu'ils se sentiront vite chez eux et qu'on les reverra aux fêtes de quartier !

SABINE BRÖHL



La navette du courrier. (PHOTOS : SABINE BRÖHL)

Démolition En attendant le jardin

● Le compte à rebours a commencé pour l'une des dernières maisons témoin de la création du quartier plaisance

Cette maison carrée est désormais vide et reléguée au rang méprisable de tas de vieilles pierres. C'est dommage. Elle date de la création du quartier par le spéculateur Chauvelot en 1845-46 sur l'emplacement de l'ancien parc du "château du Maine", et n'est d'abord que la moitié d'elle-même, maison ouvrière en fond de parcelle typique de l'habitat faubourien. En raison de la pression foncière naissante, la parcelle est rentabilisée : au lieu de surélever la construction à la manière des immeubles de rapport qui commencent à se généraliser, le propriétaire la double en largeur en lui conférant l'aspect d'une belle maison bourgeoise d'Ile-de-France. Témoignent aujourd'hui de cette opération, le curieux décrochement dans la façade orientale que l'on voit depuis la rue Didot, la trace de la première porte d'entrée sur la façade opposée, et une impressionnante épaisseur des murs à l'intérieur, au niveau de la jonction des deux constructions.

Si le parement de la maison laisse actuellement à désirer, et si l'intérieur est abîmé en raison de la préparation psychologique à la démolition (infiltrations après murage, absence de travaux pour des locataires condamnés à l'incertitude depuis

presque dix ans), le promeneur averti aura plaisir à regarder dans la lumière du soir, la pierre calcaire taillée qui apparaît par endroits sous l'enduit qui s'effrite.

A côté de la disparition de quartiers entiers (Vercingétorix...) cette démolition n'est rien. D'autant plus qu'à sa place se déploiera un jardin public, trop petit, mais attendu dans le quartier. Pourtant, comparée à la réhabilitation du 13 de la même rue, dit "le pigeonier" ou "la fissure", cette démolition témoigne de l'absurdité de certaines politiques urbaines qui se satisfont des logiques strictement spéculatives : les critères de choix en matière de réhabilitation ne sont pas des critères de qualité de construction... Enfin et surtout, les choix de démolitions puis d'aménagement urbain ne sont pas innocents ; ils constituent toujours un élément de la transformation sociale des quartiers, ils accompagnent cette transformation, mais souvent aussi l'encouragent. Les pierres ne sont pas que des pierres : à sa manière, cette maison appartient au quartier et contribue à faire son identité. Alors pour toutes les autres petites maisons des faubourgs, il est temps de dire : ceci est à nous.

EVELYNE LOHR

QUAND LIONEL ASSOUD VOIT LA VIE EN VERT

Lors de ses vœux pour l'an 2000, Lionel Assouad, maire du 14e, a évoqué "le véritable raz de marée vert" qu'il aurait voulu provoquer dans l'arrondissement. La promesse du réaménagement de deux squares (du Chanoine-Viollet et des Trois-Cornets), de l'ouverture de trois modestes jardins (Bauer-Thermopyles, lycée Raspail et face à l'école Giacometti), la création du marché bio, voilà ce qui rend notre maire si agité. Malgré la fureur des éléments, Lionel ne

perd pourtant pas l'équilibre et conclut : "Il ne manque plus au 14e que la police et la justice !" Demandant la création d'un centre de police à Plaisance et l'augmentation des effectifs de sécurité - là où les habitants et les associations attendent un centre social depuis bientôt deux ans - le maire du 14e ne nous préparerait-il pas plutôt un raz de marée de flics, espèce à forte teneur en plomb et très difficile à digérer par l'environnement ? **T.B.**

Place Constantin Brancusi Quand le bio passe à l'Ouest

● Le marché "bio", inauguré en octobre dernier, prend son envol.

Balades et rencontres sur ce marché et dans le quartier.

Avec une douzaine de magasins de produits biologiques et les rayons bio des commerces traditionnels, le 14e n'est pas en reste dans une filière qui se développe de plus en plus.

Nous avons voulu en savoir plus sur ces trois lettres : BIO. L'échange qui suit est basé sur des interviews réalisées au marché Brancusi avec des clients d'âges différents, un producteur maraîcher du Lot-et-Garonne, Gérard Verger, et des commerçants : l'un, M. Lafarge, tient une épicerie bio rue Sarrette, l'autre est directeur du supermarché "Côté vert" rue Daguerre. Des informations-sources citées en fin d'article complètent celles qui ont été recueillies sur le terrain. (1)

Le "bio" gagne du terrain. Est-ce une mode ou un phénomène plus durable ?

Un producteur : On peut y voir une sorte de réponse des consommateurs aux graves problèmes qui ont secoué récemment l'opinion : maladie dite de la vache folle, poulets "fabriqués" en 38 jours à raison de 25 bêtes par m², et contaminés par la dioxine, commercialisation de viandes avariées et "rajeunies", sans compter le débat non clos sur l'introduction d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans nos aliments élaborés par l'industrie agroalimentaire.

On ne peut pourtant pas critiquer cette industrie pour avoir permis à un plus grand nombre de se nourrir à bas prix et offrir une telle variété de produit. On a de tout, tout le temps !

Un producteur : Mais cette gigantesque industrie, et son corollaire de diffusion que sont les hypermarchés, a fait perdre la notion essentielle d'aliment vivant, qui absorbe tous les produits ajoutés que sont les engrais chimiques, pesticides et autres. Savez-vous que les engrais azotés, les fameux nitrates, permettent d'obtenir des rendements prolifiques, de beaux et gros légumes... mais avec 40 à 50 % d'eau en plus d'où une dilution des éléments nutritifs et une perte de goût ?

On peut dire que le produit agricole est devenu une simple base, d'une valeur marchande en baisse constante, qui sera ensuite transformée, "additivée" (jusqu'à 15 additifs dans un biscuit !). Parfois, c'est sa nature même qui est détruite : on enlève des substances naturelles (par exemple, la matière grasse du lait et ses vitamines) et on ajoute des matières grasses végétales hydrogénées et des vitamines de synthèse.



Un marché convivial et appétissant. (PHOTO : F. HEINTZ)

C'est meilleur pour la ligne, quand même !

Un producteur : Et votre foie, vos reins, vos articulations qui stockent tous ces produits difficilement assimilables par l'organisme ?

Un client : Mais est-on sûr qu'il n'y a aucun produit chimique ? Quelles garanties a-t-on ?

Le contrôleur qualité : D'abord, "le zéro produit chimique" n'existe pas, parce que la vie de la plante elle-même en produit et ensuite parce que l'environnement actuel ne le permet pas : pollution de la terre, de l'air, des eaux souterraines, de la pluie...

Un client : Oui, mais je préfère quand même le bio, parce qu'il y en a beaucoup moins. Refuser le bio parce qu'il y a des traces chimiques, c'est faire comme un fumeur qui ne s'arrêterait pas de fumer sous prétexte qu'il respirera la fumée des autres !

Le contrôleur : Vous savez, la réglementation française en matière d'alimentation est la plus stricte d'Europe en bio comme en conventionnel.

Un producteur : Nous participons à la protection de l'environnement. Nous n'épuisons pas la terre par la surproduction et l'arrosage permanent du sol avec des produits de synthèse, nous ne polluons pas les nappes phréatiques. Le bio demande plus de travail (engrais organiques moins fertilisants, désherbage manuel). Nous créons des emplois (deux à trois fois plus de personnel que dans l'agriculture extensive) et nous maintenons ainsi la vie rurale.

Un client : Est-ce pour cette raison que le prix de vos produits est si élevé ? A Paris, on arrive jusqu'à trois fois le prix

du conventionnel, et pour un goût qui n'est pas toujours meilleur sauf pour les fromages et les légumes.

Un producteur : Hélas ! Je le sais bien. Au départ, nous vendons nettement plus cher certains produits qui exigent beaucoup de travail manuel, d'autres, à peine plus. Ce coût est justifié par ce que nous avons dit plus haut. Ce sont ensuite les transporteurs et distributeurs qui font leur prix. Actuellement, la production est très inférieure à la demande et on est obligé d'importer.

Un commerçant : Il faut aussi tenir compte de la qualité... et celle-ci ne se voit pas forcément en alimentation (sauf la fraîcheur). Je reconnais cependant que le circuit de distribution est mal organisé ; nos achats se font souvent en petite quantité, chacun pour soi, les produits frais sont fragiles, parce que non traités, et il y a de la perte. Il ne faut pas oublier non plus que les aliments bio sont plus riches nutritivement et donc que l'on en consomme moins. Les petits commerces ou le marché font qu'on est moins tenté de remplir son caddy !

Un client : Pourtant, moi, j'ai l'habitude des supermarchés, et j'aimerais qu'il y en ait plus en bio. On est plus libre, c'est clair, propre. Le marché aussi est très sympa, convivial et appétissant. D'ailleurs, après des hésitations sur son opportunité, tout le monde est maintenant d'accord, sur la place Brancusi !

Le contrôleur : Le bio est devenu un "secteur porteur" dans l'économie, et peuvent s'y engouffrer des gens peu scrupuleux, qui risquent d'apprécier la réglementation européenne, nettement plus laxiste que la française, notamment en ce qui concerne la production animale (alimentation et soins vétérinaires).

Enfin, n'est-ce pas à chacun de se forger sa conduite, en matière d'alimentation, en s'informant sur des notions qui dépassent largement l'acte d'acheter et de cuisiner ?

Une jeune cliente : Je choisis souvent le bio, parce que je suis sensible à l'environnement, et qu'on ne peut pas continuer à bousiller la planète de cette façon !

MARIE-FRANÇOISE FOURMONT

Manger Bio

● Un aliment "bio" est un aliment d'origine végétale ou animale, dont la production et la transformation excluent l'utilisation de produits chimiques de synthèse (engrais et traitements). S'il est transformé, il doit contenir au moins 95 % de produits issus de l'agriculture biologique. La traçabilité de tous les produits est connue, et celle-ci est contrôlée à tous les niveaux de la filière. Ce contrôle est une obligation de la charte qui engage les producteurs signataires et leur permet d'obtenir un logo, garanti par le Ministère de l'Agriculture :
- "A.B." pour la production végétale
- "Qualité France" pour les animaux (sauf la pêche).

Cette charte garantit :
- le mode de production exempt de tous produits chimiques de synthèse, pour les produits français et importés
- le respect de la nature, de la vie du sol
- le respect de la vie animale
Ces contrôles sont annuels et inopinés. Ils sont exercés par cinq organismes certifiés, dont les noms et adresses figurent sur tous les emballages ; les plus connus sont "Ecocert" et "Qualité France".
Le logo peut être retiré, si les critères de la charte ne sont pas respectés (moins de 0,5 % de fraudeurs). Enfin, il faut ajouter que ce sont les agriculteurs "non pollueurs" qui sont les payeurs, un contrôle coûtant entre 1 500 F et 10 000 F.

(1) Plaquette "Les produits bio", La Plage éditeur, collection "Alternatives", 20 F.

Conférences du salon Marjolaine, novembre 1999.

Documents de Nature et Progrès sur la réglementation.

A l'Ouest, le renouveau

● Un autre regard sur le quartier, en écho à "La ballade de la rue de l'Ouest" ("La Page" n° 44).

SUITE DE LA PAGE 1 ► et la convivialité, et bien d'autres lieux encore que l'auteur de ces lignes n'a pas encore découverts. Le nouveau venu serait surpris de trouver place Brancusi un lieu de vie avec des scènes bien différentes selon les heures du jour et parfois de la nuit. Il s'amuserait de l'activité vertigineuse aux heures de sortie des écoles du quartier, en particulier aux beaux jours. Il se régalerait au spectacle de ces enfants et adultes en train d'apprendre les joies du patin et de se perfectionner au maniement de la planche à roulettes. Le samedi matin, il s'essayerait aux produits bio du marché. Et puis, s'il est très chanceux, il pourra s'étonner du spectacle rare, et coloré d'une partie de foot comme celle qui a eu lieu l'été dernier entre clients italiens du restaurant sur la place et serveurs à une heure avancée de la nuit. Merci aux deux policiers du commissariat voisin suffisamment conscients de l'importance du match pour attendre que l'équipe locale s'impose avant d'interrompre fort courtoisement et élégamment ce grand moment de sport. De manière beaucoup plus habituelle, et pour peu qu'il ne grêle pas, ni ne vente trop fort, le nouveau venu a peu de chance d'échapper à un match de football acharné avec quelques individualités aux talents aussi juvéniles que remarquables : les parties du dimanche après-

midi sont recommandées.

Voici quelques raisons qui contribuent au bonheur de vivre dans cette rue et dans ce quartier. En faut-il plus pour croire qu'on peut, tout en assumant pleinement la nostalgie que le passé de cette rue génère, se mobiliser afin d'en faire un lieu encore plus agréable à vivre et plus accueillant pour le nouveau venu ?

DOMINIQUE COPIN

Place de Catalogne

● Réalisée par Shamaï Haber, la fontaine de la place de Catalogne a très peu coulé (voir "La Page" n° 42). Dès qu'elle fonctionnait, l'électricité du quartier sautait. Depuis décembre dernier, les travaux nécessaires pour sa remise en eau ont commencé. Ils auront coûté environ 17 millions dont 10 millions pour l'aménagement et maintenant 7 millions pour sa rénovation. D'ailleurs, deux élus UDF se sont étonnés que les documents techniques engageant une telle dépense ne leur aient pas été communiqués. Maintenant, on peut se demander si ces travaux en valent réellement la peine. Selon certains spécialistes, il est fort probable que cette fontaine sera en panne d'ici peu à cause des mêmes problèmes.

M.R.

Association Place Brancusi

● En mars 1999, nous avons créé cette association pour contribuer au développement du quartier par des initiatives d'ordre culturel sportif ou social. Nous croyons qu'avec d'autres, elle peut contribuer au bonheur de tous de vivre dans ce quartier.

L'association est intervenue pour que les élus locaux prennent en compte les craintes exprimées à l'égard des nuisances potentielles du marché biologique. Elle a obtenu l'installation de deux bancs supplémentaires sur la place (elle en avait demandé quatre). A

l'occasion de la fête de la musique, elle a organisé un spectacle avec les enfants des écoles de danse de l'arrondissement (huit écoles de styles différents : indien, espagnol, brésilien, rock'n roll, contemporain, jazz, classique et hip hop). Ce spectacle sera renouvelé cette année. Elle a improvisé un mini repas de quartier sur la place, le soir de l'inauguration du marché bio.

Ses projets : un nouveau repas à l'occasion de la journée nationale des repas de quartier le 16 juin, un cours de gymnastique chinoise, une manifestation de sculpture sur le thème de Brancusi avec les enfants du quartier, une

manifestation autour des boutiques "funs" du quartier (cerf-volant, skate, planche à voile), et pourquoi pas une exposition «nostalgique et non amnésique» sur les photographies du bon vieux temps du quartier, et une manifestation sur le thème rue de l'Ouest et cinéma (vous souvenez-vous de la rue de l'Ouest du temps des palissades des années 80 si bien mis en scène par Leos Carax et interprété par Denis Lavant dans Mauvais Sang ?). Les idées sont là : donnez nous les vôtres, aidez-nous à les réaliser.



Danses sévillanes le soir de la dernière fête de la musique.

Si vous sentez poindre la vocation et voulez contribuer à rendre la rue plus vivante, merci de nous contacter : Association place Brancusi, chez Dominique Copin 1, rue de Perceval au 01. 43. 20. 41. 47. (encore une rue qui n'est plus ce qu'elle était).

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F ; soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Hôpital Saint-Vincent-de-Paul

Une fermeture programmée

● Saint-Vincent ne retrouve pas ses petits ! Résultat de sa fusion avec l'hôpital Cochin, un projet médical prévoit son transfert sur le site de Baudelocque.

Une fusion surprise est intervenue, en janvier 1999, entre Saint-Vincent-de-Paul et le centre hospitalier Cochin-Port-Royal. Six mois après, pour éviter le dispersément complet des activités de Saint-Vincent, un groupe de médecins élaborait un projet médical adulte-enfant. Approuvée fin juin par les commissions de surveillance des deux hôpitaux, cette restructuration programmait la fermeture de deux sites : Saint-Vincent et Tarnier (rue d'Assas), entraînant la suppression de 150 lits sur le groupe hospitalier (50 lits de pédiatrie, 50 d'obstétrique et 50 de médecine adulte). Le projet prévoyait l'unification sur le site de Baudelocque-Port-Royal, dans des bâtiments entièrement nouveaux, des deux maternités de Saint-Vincent et de Port-Royal (qui totalisent 6 000 accouchements par an), chacune conservant ses spécialités, la création d'un service d'accueil des urgences et la prise en charge multidisciplinaire de l'enfant handicapé. Évaluée au bas mot à 350 millions de francs, cette opération serait financée par la vente de la moitié des terrains de Saint-Vincent : sur la partie restante, seraient installés un service d'accueil des familles, des unités de recherche de l'Inserm et des bureaux administratifs.

La cohérence de ce nouveau centre semblait recueillir l'adhésion de la communauté médicale : un réseau de compétences unissant sur un même site la prise en charge médico-chirurgicale des enfants handicapés (Saint-Vincent) jusqu'à l'âge adulte (Cochin), avec une nouveauté, la création d'une Maison des adolescents. Mais l'AP-HP, s'appuyant sur les orientations du groupe de réflexion mené par le Pr. Navarro, chargé de la restructuration de la pédiatrie à l'AP, revoit à la baisse ce projet en voulant transférer la chirurgie pédiatrique : notamment l'orthopédie à Bicêtre et la neurologie à Necker. "Vu l'interdépendance des pathologies, tout le projet médical s'effondre. Cette fermeture détruit l'ensemble des complémentarités médicales : pôle mère-enfant, pôle han-



Manifestation du 13 janvier, place Denfert-Rochereau. (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

dicap... Comment assurer nos 25 000 urgences par an sans chirurgie sur place ?", se demande Olivier Cammas, délégué CGT. La chirurgie des nouveau-nés et des enfants handicapés, les deux vocations reconnues de Saint-Vincent, ne pourrait plus avoir lieu sur place et nécessiterait le transfert des jeunes patients avec tous les risques que cela comporte.

S'appuyant sur un schéma directeur de 1995 qui prévoyait la rénovation de Saint-Vincent et les 800 signatures des personnels réunies à l'automne dernier, la CGT se bat de toute façon pour le maintien de Saint-Vincent sur l'actuel site : "Saint-Vincent n'est pas un hôpital vétuste puisque certains bâtiments, comme ceux abritant la chirurgie, datent de 1971, relance Olivier Cammas. Nous souhaitons un hôpital à taille humaine à l'inverse de Robert Debré ou du futur Hôpital européen Georges Pompidou."

Saint-Vincent n'est pas le premier hôpital du 14e à faire les frais des obscures méthodes de l'AP : ainsi, de nombreuses inconnues subsistent à propos de Broussais. "Ces restructurations s'inscrivent dans la continuité du plan Juppé et de la

réforme hospitalière qui n'a pas été remis en cause par le gouvernement actuel", insiste Maurice Lassalle, conseiller communiste du 14e. Sachant que 5 000 lits doivent être supprimés en Ile-de-France sur cinq ans et que l'AP est bien décidée à fermer un site de chirurgie pédiatrique sur les cinq existants, le personnel de Saint-Vincent a encore des motifs de mobilisation.

FRANÇOIS HEINTZ

Un hôpital de proximité

● Construit sur l'ancien hôpital des Enfants trouvés, l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul (82, avenue Denfert-Rochereau) date de 1942. Un tiers des terrains est classé Espace vert intérieur protégé (Evip). Avec ses 344 lits, cette maternité et établissement pédiatrique de pointe accueille 2 600 accouchements et 25 000 urgences pédiatriques par an dont 10 000 chirurgicales. 38 % de ses patients sont parisiens.

Personnel et élus se mobilisent

Le personnel de l'hôpital et les élus du 14e s'inquiètent du démantèlement de Saint-Vincent.

Après l'hôpital Broussais, Saint-Vincent-de-Paul est dans l'œil du cyclone. L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) entretient le flou sur la restructuration de cette maternité et établissement pédiatrique de réputation mondiale. Opacité, confusion, atermoiements, décisions contradictoires, rivalités de mandarins : inquiets d'un démantèlement, les médecins ne savent plus à quel saint se vouer et le personnel se demande à quelle sauce il va être mangé ! Dernière menace en date, l'amputation de la chirurgie pédiatrique.

Les élus du 14e s'insurgent aussi, se plaignant de ne pas être informés : "Un flou volontaire, avance Maurice Lassalle, conseiller communiste de l'arrondissement. Entendre le Pr. Griscelli, élu du 14e et conseiller pour les questions de santé de Jean Tiberi, lui-même président de l'AP-HP, déclarer qu'il ne connaît pas la teneur des projets en dit long sur l'opacité pratiquée par l'AP-HP !" Le 10 janvier, suite à trois propositions de vœux très proches, respectivement présentées par la majorité municipale, le PS et le PC, le conseil d'arrondissement a réclamé,

à la quasi unanimité, "le maintien de l'activité de chirurgie pédiatrique et neurologique, la présentation du projet médical du groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent-de-Paul lors du prochain conseil d'administration de l'AP-HP et l'organisation d'une réunion entre les élus du 14e et le directeur général de l'AP-HP". Micheline Bernard, pour le PS, a insisté sur cette "urgence à obtenir des informations de la part du directeur général de l'AP, et à pouvoir lui exprimer nos inquiétudes."

"Depuis deux ans, Saint-Vincent subit des attaques successives, explique Olivier Cammas, de la CGT. La mobilisation du personnel a permis de sauver les urgences pédiatriques et le site transfusionnel. L'actuel projet de restructuration, dû à la fusion avec Cochin, entraînerait la suppression de 150 lits soit quelque 450 emplois." Fort d'une pétition qui a réuni en quinze jours plus de 500 signatures (sur 1 300 salariés), le personnel mobilisé ne semblait pas prêt à baisser les bras lors d'un rassemblement le 11 janvier, jour où la commission médicale d'établissement de l'AP-HP opérait un léger recul en réservant sa décision de supprimer la chirurgie. La décision finale est attendue en février. F.H.

Bilan 1999

Finances : «La Page» au rapport

Les comptes se portent bien cette année. Pour la première fois depuis longtemps, les recettes des ventes (40 885 F) de "La Page" sont équivalentes aux dépenses de fabrication (40 954 F), alors que l'an dernier, nous perdions 1 800 F par numéro ! Un grand sursaut nous a fait réagir à temps et nous mobiliser davantage, sur les marchés particulièrement ; nos ventes sont passées de 1265 à 1500 exemplaires par numéro et pourraient peut-être se développer davantage si notre équipe s'étoffait un peu...

Si notre solde (9500 F) est si largement positif cette année, c'est aussi grâce à un

remboursement de TVA de 2 000 F (mais oui, ça existe !), et au passage du prix de vente du journal à 10 F qui a permis une "reentrée" légèrement supérieure à l'augmentation du prix de la nouvelle maquette. (total recettes : 63 300 F, total dépenses : 53 700 F).

Abonnez-vous !

Le nombre de nos abonnements est en constante hausse (237 contre 220 l'an dernier). Ils représentent, outre une avance de trésorerie appréciable, un soutien précieux pour la pérennité du journal et son indépendance. L'EQUIP'PAGE

Rue Julia-Bartet

Resto du cœur, derrière les tôles

● Il est toujours là, mais dans quel environnement !

Dans le numéro 33 de "La Page", en mars 1997, nous faisons état des menaces de démantèlement qui pesaient sur ce local prêté par la Mairie de Paris qui peut, à tout moment, récupérer son bien. En effet, les Restos du cœur doivent, chaque année, (cela fait douze ans que cela dure !), faire la demande à la Mairie de Paris qui leur attribue le lieu pour les mois d'hiver.

Jean Tiberi, dans le numéro 99 de "Paris le journal", se fait l'apôtre de la lutte contre l'exclusion et tente ainsi de redorer son blason. "Depuis longtemps, Paris a dit non à l'exclusion", précise-t-il dans son éditorial (...) Il n'est pas admissible qu'à l'aube du XXIe siècle un homme, une femme, pire un enfant, soient contraints de mendier pour manger à leur faim ou de dormir dans la rue. Pour ma part, je ne pourrais jamais me résoudre à l'accepter". Ah ! Le saint homme, me disais-je aussitôt en me précipitant rue Julia-Bartet pour voir comment il avait transformé ces lieux dont l'état de délabrement était, depuis des années, une insulte à la misère.

Las ! Ma déception fut grande, car trois ans après, rien n'a changé, le hangar en parpaings est toujours aussi sinistre,

coincé entre voie ferrée et périphérique, le terrain en friche et les tôles fidèles au poste malgré la tempête. Quant à la Mairie, elle n'a toujours pas repris ses locaux, sachant que dans ce cas, elle devrait proposer un autre lieu dans le 14e ou le 15e. Il est évident que, financièrement, l'opération n'est pas intéressante et qu'aucune revendication n'est à craindre de la part de ceux qui sont contraints de fréquenter ce lieu. Certes, à l'intérieur, l'accueil est chaleureux, mais je suis personnellement scandalisée qu'on ose faire venir des gens qui sont déjà exclus, dans un environnement qui ne respecte pas leur dignité.

Si Monique Zisa, responsable du lieu, estime que "c'est déjà bien d'avoir un local où il fait chaud à l'intérieur et qui est propre" et que "l'essentiel est de pouvoir donner à manger aux 1 050 inscrits", je ne partage pas son point de vue. Manger ne suffit pas, et comme me disait une dame obligée de venir là pour nourrir ses deux enfants "moi je suis prioritaire, car invalide, mais les gens font parfois la queue plus d'une heure dans le froid et venir dans ce lieu éventé et triste, ce n'est pas bon pour le moral". A vot' bon cœur, m'sieur l'Maire.

CHANTAL HURET

Restos du cœur : nouvelle formule

● Les Restos du cœur sont désormais organisés en centres de distribution alimentaire réservés aux personnes à faibles ressources d'une part, et en centres de repas chauds réservés aux personnes sans domicile, d'autre part.

Les six centres de distribution parisiens, dont celui de la rue Julia-Bartet (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à midi), distribuent de quoi faire des repas complets, ainsi que de la lessive. On n'est plus obligé de venir tous les jours mais deux fois par semaine seulement et disposer ainsi des vivres nécessaires en fonction du nombre de personnes au foyer.

Les trois centres de repas réservés aux sans domicile fixe distribuent en moyenne 400 à 500 repas par jour. Le plus proche est situé dans le 13e (à la Péniche du cœur: 24, rue d'Austerlitz).

Les Gardiens

Lorsque les gardiens «font la fête»...

Catherine et Patrick Legay ont organisé pour la deuxième fois le concours du plus beau hall d'entrée de la Résidence Alésia, Bardinet, Didot, Jacquier, dont ils sont les gardiens. Réservé aux enfants de 5 à 10 ans, il concerne les 9 halls d'entrée de la Résidence qui compte 580 appartements.

Les «artistes», encadrés par des adolescents ou des adultes, n'utilisent que des décorations fabriquées à partir de matériaux de récupération. Il fait froid en ce

matin du 22 décembre, mais les enfants déploient une grande activité. Le grand jour est arrivé. Un premier prix est attribué, mais qu'importe le palmarès, tous les enfants sont récompensés grâce aux nombreuses démarches de Patrick Legay pour obtenir le financement de la fête auprès des commerçants, de la mairie, de Sagéco... Rassemblant grands et petits, elle bat son plein tout l'après-midi : musique, friandises, jouets sont au rendez-vous. ANNICK MUREAU

● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis plus de dix ans par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP53, 75661 Paris cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : lapage14@aol.com), ou nous téléphoner au 01.45.41.75.80 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 46, c'est Jean-Paul Armangau, Tatiana Blond, Jacques Blot, Jacques Bosc, Pierrick Bourgault, Sabine Brühl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Dominique Copin, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, René Dutrey, Marie-Françoise Fourmont, Geneviève Fournier, Béatrice Hammer, François Heintz, Chantal Huret, Imaçem et Adéla, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Pierre Lada, David Larousserie, Paule Lascoumes, Dominique Lebleux, Nicolas Liébault, Evelyne Lohr, Frédéric Moyer, Annick Mureau, Bruno Négroni, Lionel Régent, Alain Ribat, Elsa Robert, Muriel Rochut, Alain Rustenholz, Margaret Skinner, Omar Slifi...

Boulevard Raspail

Le lycée hôtelier ouvrira ses portes en 2002

● Avec le chantier qui débute, l'écologie fait son entrée dans le monde du bâtiment.

Le budget était ficelé depuis longtemps : 100 millions de francs pour le lycée et 50 millions pour le foyer qui logera les élèves. La Région a cependant débloqué une petite "rallonge", qui permet à l'architecte de proposer une démolition "écologique" de l'ancien lycée Raspail. Il ne faut plus parler dès lors de démolition telle qu'on l'entend (et la supprime) d'habitude, avec pelleteuses et marteaux piqueurs, bruits et poussières, mais de "déconstruction sélective". C'est-à-dire qu'on s'ingéniera à trier, récupérer et recycler les matériaux, à limiter l'emploi de grosses machines au strict minimum, à démonter plutôt qu'à détruire, ce qui diminue fortement les nuisances.

C'est au cours d'une réunion publique à la mairie d'arrondissement qu'a été présentée la dernière mouture des cogitations du cabinet d'architecte en charge de la construction du futur lycée hôtelier. Le travail a recueilli un satisfecit global de la part du public et des associations. Il faut rappeler que l'esthétique du premier projet avait été fortement contestée (voir "La Page" n°37). Aujourd'hui, les murs "végétalisés" (murs disparaissant sous les plantes grimpantes), la cour de récréation au deuxième étage, la vue sur les immeubles de la rue Campagne Première, le "1 % artistique" réservé à l'embellissement de la façade du "socle" (le mur aveugle du rez-de-chaussée), les nombreux parkings à vélos et la "déconstruction sélective" sont autant d'arguments en faveur du nouveau projet.

Il est toujours difficile de juger une future construction sur une maquette et quelques images d'ordinateur, mais certaines interrogations subsistent. La façade (dont une partie sera en inox poli et verre) risque d'être monotone et massive malgré l'ouverture au deuxième étage. En dépit de ses efforts, l'architecte n'aura pas su se démarquer complètement de ses prédécesseurs qui, depuis les



En attendant le label «HQE», derniers collages sur les murs de l'ancien lycée Raspail. (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

années 50, font qu'on reconnaît dès le premier coup d'œil un lycée, un centre de tri postal ou un centre des impôts, rien qu'à l'allure générale du bâtiment.

Parole au public

Si certains riverains ont regretté que le projet n'ait pas permis la création de places de parkings privés, la représentante de la Ville leur a fort justement expliqué qu'il n'est pas question de priver les élèves de centaines de mètres carrés pour les affecter aux voitures des propriétaires du secteur.

L'association Monts 14 dénonce quant à elle l'aspect "cube" du bâtiment et regrette qu'il soit trop tard pour revenir en arrière. Si elle est satisfaite d'avoir pu rencontrer l'architecte, elle émet des réserves sur la pratique de la concertation. Pour atténuer l'aspect massif du bâtiment, l'association Urbanisme et démocratie propose pour sa part d'en végétaliser la toiture. Cette technique connaît depuis peu un certain succès pour des

ouvrages collectifs sur les autoroutes ou les immeubles de bureaux. Elle a l'avantage d'allier esthétique, meilleure isolation thermique et phonique, de diminuer la réverbération de la lumière, de réguler les eaux pluviales, d'améliorer la qualité de l'air en fixant les poussières et matières toxiques, de réintroduire en ville certaines espèces d'oiseaux, de maintenir le toit en cas d'ouragan... tout en ne nécessitant qu'un entretien réduit (un passage après la floraison et un autre en fin d'hiver pour vérifier les plantes et désherber un peu). De plus, une entreprise du 14e (rue Cabanis) figure parmi les premiers spécialistes français de l'étanchéité de ce genre de toiture.

Urbanisme et démocratie demande par ailleurs que le foyer qui sera construit après le lycée puisse bénéficier du label "haute qualité environnementale" (HQE, voir encadré). L'architecte répond qu'il s'est effectivement posé la question du label HQE, mais que le budget dont il dispose ne le permet pas. Pour le foyer, qui fera l'objet d'un nouveau marché, il faudrait que la Région et la Ville affichent leur volonté de s'engager dans la démarche en imposant un cahier des charges HQE au bénéficiaire du chantier. Quant à la végétalisation de la toiture, l'architecte dit l'étudier, et si la différence de prix entre dans l'enveloppe globale, il compte la proposer.

En progrès certes, mais peut mieux faire !

Du côté des utilisateurs, les représentants des enseignants et des élèves n'ont pas été associés à l'élaboration de leur nouveau lycée même si la direction du lycée a été associée à la réflexion. Il ne reste plus qu'à espérer que le talent et l'ouverture d'esprit de l'architecte suffiront pour permettre aux habitants et aux usagers du bâtiment de trouver matière à satisfaction dans cette nouvelle réalisation.

JEAN-PAUL ARMANGAU

La "HQE", une approche globale

● HQE, sous ce nouveau sigle se cachent diverses notions. Le label "haute qualité environnementale" n'en est pas encore un, tant les critères peuvent être divers. Si des pays voisins (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, Suisse) ont depuis dix ans adopté des méthodes au niveau national, la France se cherche encore. C'est la région Nord-Pas-de-Calais qui dès 1995 réalisait un lycée en initiant une démarche HQE et en élaborant son cahier des charges. Elle a récidivé deux fois depuis, en précisant ses exigences, suivie par le Limousin et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Rhône-Alpes, quant à elle, a décidé voilà deux ans que tous les lycées à construire ou à réhabiliter devraient répondre à son cahier des charges HQE. Certaines communes s'y mettent aussi dans le domaine du logement ou d'ateliers communaux (Meylan dans l'Isère, Pailharès dans l'Ardeche ou Lyon).

La démarche HQE, même si elle diffère encore d'un cahier des charges à l'autre tant la complexité est grande, répond à trois préoccupations majeures, d'ordre planétaire (réduction de l'effet de serre...), local (intégration dans l'environnement, le quartier...) et liées à la santé et à la qualité des espaces intérieurs (choix des matériaux, éclairage...).

Monts 14, la compile

Depuis plusieurs années, Monts 14 a entrepris de recenser les richesses architecturales de l'arrondissement (voir "La Page" n° 30). A l'issue d'un travail de longue haleine, l'association, encouragée par une subvention municipale, faisait paraître en novembre dernier "Le 14e Arrondissement, quête d'un patrimoine menacé".

Abondamment illustré, l'ouvrage compte autant de chapitres que ses auteurs ont cru distinguer de "quartiers" dans l'arrondissement - quatorze, sans qu'on comprenne toujours la cohérence de ce découpage... Mais on regrettera surtout l'absence d'un index par noms de rues, lequel aurait facilité la consultation du livre.

Quant au fond, Monts 14, qui prétend sonder "l'histoire, le paysage et l'âme du 14e", s'en tient en fait au bâti de l'arrondissement. Rarement soucieuse des êtres vivants qui peuplent le quartier, l'association semble leur préférer une cité virtuelle, dont l'identité résiderait intégralement dans ses pierres. Ainsi considère-t-elle le quartier Pernety

comme "le seul endroit du 14e où survit un milieu populaire"... aux dépens, notamment, de la porte de Vanves - où les auteurs n'ont vu que "des groupes de jeunes oisifs [qui] se rassemblent à l'entrée de leur HLM dans une ambiance de pré-délinquance".

C'est que Monts 14 entretient une vision à proprement parler conservatrice de l'arrondissement que nous habitons. Pour l'association, Paris ne peut être vraiment Paris que transformée en ville-musée, comme si l'histoire s'était figée aux temps heureux du bon baron Haussmann... D'où l'alternance de paragraphes documentés et de jugements à l'emporte-pièce concernant tel ou tel édifice, qui s'apparentent plus aux commentaires que pourrait produire un touriste en balade qu'aux propositions de défenseurs du cadre de vie à l'écoute des usagers de la ville.

On saluera néanmoins l'effort (pas toujours soutenu) d'érudition des auteurs, qui permet aux passionnés du 14e de ranger l'ouvrage parmi les "usuels". O.S.

Aux sources de la "tolérance zéro"

Après la lecture, dans notre précédent numéro, de l'article consacré à Thierry Ragu, certains d'entre vous s'interrogent peut-être encore sur les raisons qui conduisent un élu étiqueté "libéral" à se lancer dans un discours sécuritaire en principe éloigné du "moins d'Etat" qui devrait être son seul et unique credo. Le petit livre de Loïc Wacquant, "Les Prisons de la misère" (paru aux éditions Raisons d'agir), vient fort à propos éclairer leur lanterne.

Le sociologue y montre en effet comment, avec le triomphe de la contre-révolution libérale - aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne d'abord, mais aujourd'hui presque partout en Europe -, l'Etat

pénal vient pallier le démantèlement des politiques sociales, comment la prison s'impose comme le remède "libéral" aux problèmes sociaux provoqués par le retrait de l'Etat-providence...

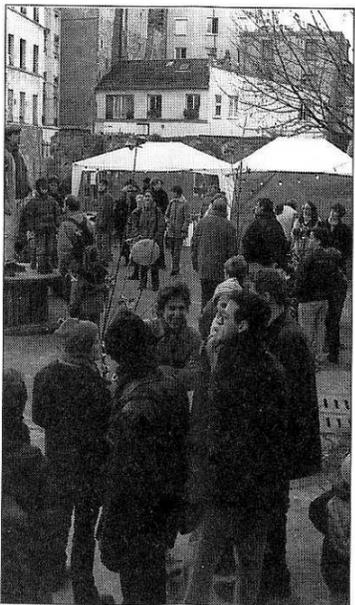
Le petit livre de Loïc Wacquant nous permet même de comprendre pourquoi Ragu et les siens s'en sont pris l'an dernier aux laveurs de pare-brise qui mendiaient place Denfert-Rochereau. Nos libéraux ne faisaient alors que plagier leurs homologues new-yorkais qui, au début des années 90, au nom de la "tolérance zéro", vilipendaient "la vermine à raclette" ("squeegie pests"), responsable selon eux de la criminalité à Manhattan.

OMAR SLIFI

Grand succès pour le "Petit Bazaar de Noël"

Le 19 décembre, après une semaine de pluie battante, le soleil était de retour. Juste à temps pour éclairer les stands du "Petit bazaar de Noël", rue des Thermopyles ! Comme d'habitude, la convivialité était au rendez-vous, et toute l'après-midi de nombreux riverains ont pu flâner entre les étalages de produits artisanaux "fait maison", goûter aux pâtisseries apportées par les participants et papoter autour d'un verre de vin chaud.

Ce fut aussi une des rares occasions de découvrir la créativité de nos voisins : confitures et pains d'épices, bijoux, magnifiques dessins et cartes, vêtements pour poupées Barbie, animaux en papier



Chaque saison a sa fête. (PHOTO : DIMAS RODRIGUES)

mâché, mosaïques, collages en bois, objets de décoration de toutes sortes, lampes en bronze etc. Le cheval à bascule du stand de Jean-Louis Lambert a été très sollicité par les enfants et il y eut même, telle la cerise sur le gâteau, un spectacle de marionnettes ! L'histoire que nous ont racontée Ivan et Lætitia du Cyclothéâtre (voir encadré) dans un chouette décor avec leurs ravissantes marionnettes a littéralement "scotché" sur place une bande d'enfants du début à la fin du spectacle.

A la tombée de la nuit, les gens s'en sont allés satisfaits et se sont donné rendez-vous au printemps car, ici, chaque saison a sa fête.

SABINE BRÖHL

Le Cyclothéâtre

Au 43, rue Liancourt, dans une petite cabane au fond de la cour, se trouve la compagnie Cyclothéâtre. Ivan, Lætitia, Hélène et Axel sont de jeunes artistes passionnés qui constituent une troupe de marionnettistes à vocation itinérante. Actuellement, ils préparent leur deuxième tournée à Madagascar pour présenter leur nouvelle pièce dans les villages de brousse. S'inspirant d'un mythe malgache, ils montent un spectacle qui mélange théâtre d'ombres, marionnettes et comédiens parfois perchés sur des échasses. Le tout accompagné d'une mise en lumière autonome (torches et dynamos de bicyclette) et d'une étonnante musique d'inspiration africaine. Nous espérons les revoir dans les écoles du 14e, bientôt. Contact : 01.42.79.02.43.

"LA PAGE" EN LIGNE : INSCRIVEZ-VOUS

"La Page" une fois tous les deux ou trois mois, c'est bien, mais c'est parfois trop peu. Alors qu'on voudrait tellement tout savoir tout de suite sur la vie du quartier : les expos, les spectacles, les réunions, les manifs... Seulement voilà, avec nos délais de fabrication, tout ça, on peut pas. Mais heureusement, il y a la Toile ! Dès mars prochain, aux (trop rares ?) possesseurs d'une adresse électronique, "La Page" propose d'envoyer un courrier hebdomadaire annonçant les principaux rendez-vous de la semaine à venir. Pour en bénéficier, une seule formalité : se manifester auprès de lapage14@aol.com et nous communiquer vos coordonnées. Condition supplémentaire, pour tous ceux qui souhaitent faire connaître leurs initiatives : nous en informer, de préférence par les mêmes voies, mais aussi par télécopie (au 01.40.44.94.86), par téléphone (01.45.41.75.80) ou par courrier (Association L'Equip'Page : BP53, 75665 Paris cedex 14)

CREPES-PARTIE, DIMANCHE 19 MARS

Fidèle au principe de l'an dernier : "Apportez vos crêpes, nous les réchaufferons !", les riverains vont fêter le début du printemps dans le jardin du 2, rue des Thermopyles. Infos : Urbanisme et démocratie, 01.43.95.05.46

● L'Equip'Page

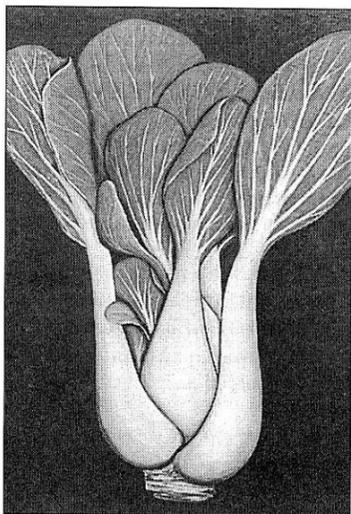
... est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 50 F. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

DANSE ORIENTALE À MONTPARNASSE

L'association El Ghawazi, basée rue Maison-Dieu, propose des cours de danse orientale. Les séances, réunissant dix à quinze élèves, se déroulent en soirée ou le samedi au 11, rue Jules-Chaplain, près du carrefour Vavin.
El Ghawazi : 6, rue Maison-Dieu, tél. : 01 43.22.72.12.

FRUITS ET LÉGUMES A LA GALERIE ADZAK

Depuis treize ans, le musée-atelier Adzak ouvre ses portes aux créateurs du monde entier. L'association annonce une nouvelle série d'expositions pour l'an 2000. A partir du 16 février, trois continents sont représentés : l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Europe sur le thème "Mes amis les légumes et les fruits". Yao Sheung Sheung Iu, qui vient de Chine via Hong Kong, présente ses peintures sur toile : "Les fruits et les légumes me servent à révéler les couleurs de ma mémoire".



"Pak Choi", de YAO SHEUNG SHEUNG IU

Quand à William Castano, originaire de Colombie, il présente ses natures mortes de fruits comme "un mystérieux mirage". Roy Adzak (1927-1987), fondateur anglais de l'"International art space", est présent avec ses "déshydratations de fruits, d'animaux... de légumes qui démontrent le processus organique du temps...".
Musée Roy Adzak : 3, rue Jonquoy, tél. : 01 45 43 06 98

EXPOSITIONS A L'ESPACE SAINT-EXUPÉRY

L'espace Saint-Exupéry inaugure l'année du centenaire de la naissance de l'aviateur-écrivain avec une exposition inédite et intime. Les cartes de vol du pilote sont présentées avec des objets évoquant l'écrivain. Ils ont été retrouvés dans une valise familiale portant son nom. Du 9 au 29 mars, France Bourley présentera ses clichés "Photographie de l'infiniment petit". A travers son microscope, elle capte la lumière et la vie des plantes pour nous inviter à un "voyage dans l'invisible". En avril-mai, une tendre évocation de la vie de famille d'Antoine de Saint-Exupéry : "Cinq enfants dans un parc" est centrée sur Simone, sœur aînée d'Antoine. Cet hommage s'organise autour du cahier de Simone jeune fille et d'une partie de la collection privée des photos de la famille d'Agay.
Contact : Nathalie de Vallières, Tél.: 01. 43. 22. 58. 90.

Carrières

Balades souterraines dans l'histoire

● Des «raves-parties» au XVIIIe au quartier général des FFI en 1944.

L'histoire des souterrains de Paris est peuplée d'anecdotes croustillantes, relatées dans les procès verbaux des agents de l'inspection des carrières. En voici quelques morceaux choisis.

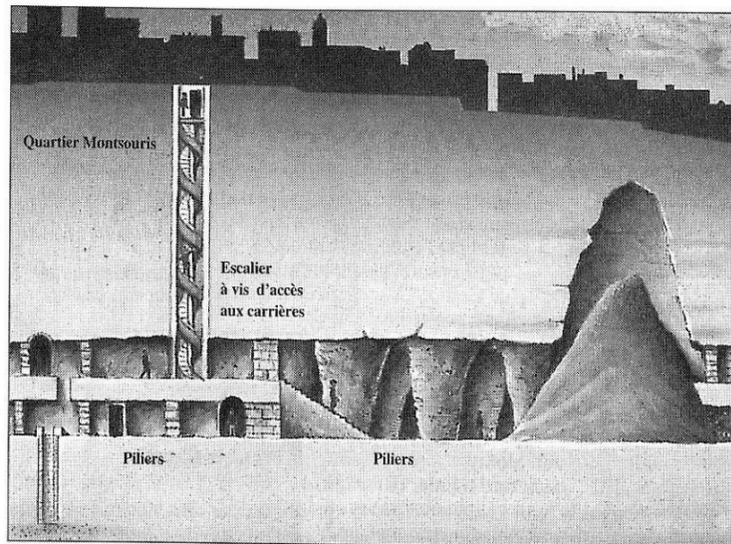
En 1875, un ouvrier du nom de "Couleau", travaillant sous la maison de la rue de la Tombe-Issoire, s'égara et resta vingt-quatre heures dans les carrières de Montsouris. Des ouvriers partirent à sa recherche, le retrouvèrent près des galeries du réservoir de la Vanne, accroupi sur une pierre et attendant philosophiquement la mort. En 1867, lors de la consolidation du boulevard Arago, on découvrit dans une galerie murée aux deux extrémités, le squelette d'un homme dont la tête gisait six mètres plus loin... L'hypothèse d'un crime fût logiquement avancée, mais on rappela aussi la proximité de la place Saint-Sulpice où l'on avait maintes fois dressé la guillotine. Un commissaire fût chargé de l'enquête. Son excès de zèle faillit lui coûter cher. Revenant sur le lieu de découverte du cadavre, il n'hésita pas à s'engager dans cette étroite galerie. Arrivé au fond et devant l'impossibilité de faire demi-tour en raison d'un fort embonpoint, le vaillant commissaire n'eut que le choix d'appeler au secours. On lui prêta main forte, mais cela se fit aux dépens de son pantalon qui se déchira en lambeaux. Afin de revenir décemment au commissariat, un sympathique ouvrier lui prêta le sien.

Beaucoup plus triste est l'histoire de Décure, dit "Beauséjour", ouvrier des ateliers de consolidations et ancien vétérinaire des armées de Louis XVI. En souvenir de sa captivité dans les îles Baléares, Beauséjour avait pris l'habitude, après son travail au fond des carrières, d'entreprendre la réplique sculptée de la forteresse de Port-Mahon où il avait passé de longues années. Son travail dura de 1777 à 1782. Vouloir terminer son œuvre, il entreprit la réalisation d'un escalier pour accéder à la carrière dans laquelle il avait sculpté. Cela entraîna l'effondrement de la masse et il succomba écrasé sous la roche. Bien que Beauséjour ait été vic-

time d'un accident hors de ses heures de travail, l'administration révolutionnaire autorisa sa veuve à toucher une pension. La sculpture de la forteresse est encore visible au début de la visite officielle de la place Denfert-Rochereau, marquant l'entrée des carrières dites de Port-Mahon.

C'est aussi au XVIIIe siècle que des "branchés" parisiens lancèrent les premières "rave-parties". Avec la complicité d'employés de l'Inspection des carrières, ils organisaient des concerts sauvages de musique classique dans les ossuaires du quartier Hallé. On y croisait toute la faune culturelle de la capitale, un endroit où il fallait être vu. L'histoire prit fin lorsque l'administration découvrit le pot aux roses et infligea un blâme à ses deux employés, complices des fêtards cataphiles.

Plus récemment, la résistance se cachait à deux pas du siège de la Wehrmacht. Durant la Deuxième Guerre mondiale, les carrières ont abrité le quartier général des Forces françaises de l'intérieur d'où Henri Rol-Tanguy lança l'insurrection de Paris le 19 août 1944. En 1940, les nazis avaient réclamé l'ensemble des plans des carrières sous la ville. L'objectif était de trouver des emplacements pour y installer certains centres de communications. Sous l'actuel lycée Montaigne fût aménagé un immense bunker, siège des communications de la Luftwaffe pendant toute l'occupation. Mais les plans



dont disposait l'armée allemande ne retraçaient pas certains aménagements récents, dont un abri anti-aérien construit sous la place Denfert-Rochereau. Les résistants s'en servirent à partir de 1943. La multitude d'accès, (de nombreuses plaques d'égouts tout autour de la place), permettait de se réunir en toute discrétion. Les résistants et l'armée allemande se trouvaient ainsi tous deux dans les carrières, à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau les uns des autres, sans jamais se croiser. Cet abri est aujourd'hui uniquement accessible par un des pavillons Ledoux... au milieu de la place Denfert-Rochereau. Il est utilisé par les laboratoires de la mairie de Paris pour tester la résistance à l'humidité de certains matériaux. Très délabré, il reste pourtant de nombreux éléments attestant de la présence du centre de résistance qu'il a été.

RENÉ DUTREY

Avenue René-Coty

L'homme qui a doré les livres

● L'un des derniers doreurs sur cuir de France, Daniel Guilbaud, vient de partir à la retraite. Heureux, car la relève est assurée.

Costume de velours et barbe à la Victor Hugo, Daniel Guilbaud se fond dans le clair-obscur de sa boutique dépourvue d'enseigne, ouvrant sur l'avenue René-Coty : des piles de livres aux fortes reliures de cuir, des casiers remplis de fleurons aux arabesques insolites, la flamme d'un réchaud sur un long établi disposé face à la rue et éclairé par une baie vitrée. Son silence est d'or ! La voix posée, le verbe mesuré, Daniel parle de son travail à mots choisis : "Capoter la lumière du jour est important pour ne pas trop s'abîmer les yeux quand on compose des caractères dont les plus petits mesurent un millimètre". Il exerce depuis trente ans le métier de doreur sur cuir.

Ils ne sont plus que sept ou huit doreurs à Paris : "Et même dans toute la France, rectifie Daniel, car, en province, faute d'une clientèle suffisante, ce sont les relieurs qui font leurs propres dorures, mais rarement à l'or fin." Né à Paris, Daniel entre à l'Ecole Estienne (boulevard Blanqui) à l'âge de 15 ans pour en sortir diplômé quatre ans plus tard. Parallèlement, il apprend le dessin en cours du soir à l'Ecole des arts appliqués. Après un apprentissage chez différents patrons, il s'installe à son compte dans un petit atelier du 13e arrondissement. En 1969, il ouvre la boutique du 27 bis avenue René-Coty, à côté de son domicile. "Je travaillais essentiellement pour l'Etat. Or, depuis trois ans, je n'ai pas eu une seule commande de la Bibliothèque nationale. Heureusement, je me suis constitué une clientèle de bibliophiles et de relieurs amateurs, souvent des retraités, qui viennent me voir du monde entier pour que je réalise des titres et des décors. Je donne aussi des cours, ici sur place. Cette année encore, j'avais six élèves."

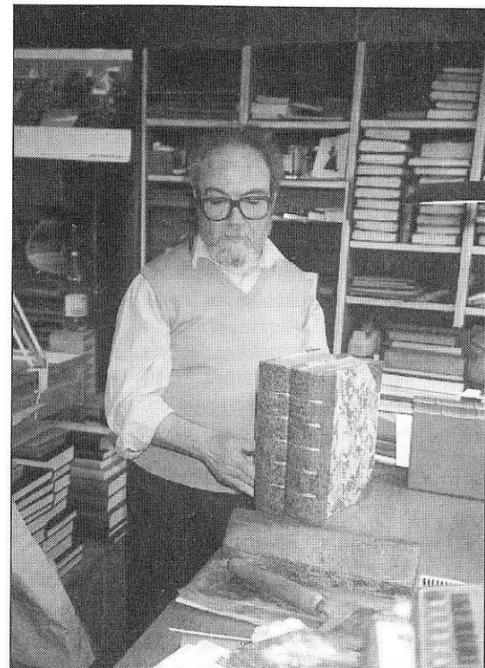
Daniel détaille sa panoplie de quelque 1 500 fleurons utilisés pour la décoration et soigneusement rangés dans des casiers. C'est au XIVe siècle qu'apparaît la dorure sur reliures. Au XVIIe, les traits s'affinent et, au siècle suivant, fleurissent les décors de coquilles Saint-Jacques,

d'œillets et de fleurs variées. Sous l'Empire triomphant, bien sûr, les portraits de Napoléon, avant le succès des ornements d'inspiration romantique. A partir de 1900, la mode est au filet d'or entourant le motif, souvent un décor en mosaïque de morceaux de peaux.

Une saisissante minutie

"Mon métier est de l'artisanat d'art", aime-t-il à dire. Il travaille à l'ancienne, à la feuille d'or de 22 carats, d'un micron d'épaisseur ; en fait, un mélange d'or et de cuivre, pour gagner en souplesse. Son travail exige une saisissante minutie ! Le livre arrive avec une reliure vierge. Daniel étend un apprêt (autrefois du blanc d'œuf) sur le dos ou sur le plat puis le sèche. Il compose ensuite le titre et applique la feuille d'or avec de l'huile. Le composteur est chauffé à 80 °C : de ce fait, les caractères sont en cuivre et non en plomb comme dans l'imprimerie. Il "pousse" le titre puis essuie délicatement. Les caractères d'or restent alors marqués dans le cuir. Pour décorer les dessus de cuir de bureau, il utilise des roulettes ornées, fixées à l'extrémité d'un long manche en bois. Daniel en a vu défiler, des livres ! Parmi les plus prestigieux : un ouvrage du XVIe siècle sur les rois de France ou encore une édition originale des "Caractères" de La Bruyère. Il crée ses propres motifs : "J'ai fait réaliser des fleurons spéciaux. Le décor d'un ouvrage des "Métamorphoses" d'Ovide, illustré par Picasso, m'a demandé une quinzaine de jours de travail." Précisons que Daniel fait des journées de douze heures ! Trois sortes de travaux : "courants", "demi soignés" ou "soignés". La dorure d'un simple titre coûte environ 60 F, mais le tarif peut atteindre 5 000 F pour un travail équivalent à la décoration des "Métamorphoses".

On pouvait s'y attendre, Daniel aime les livres ! Des classiques à Tintin, en passant par les ouvrages sur la musique. A la retraite, il va pouvoir pleinement profiter des 3 000 volumes de sa bibliothèque, même s'il



Doreur sur cuir durant 45 ans, Daniel Guilbaud a pris sa retraite à l'aube de l'an 2000.

(PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

compte bien continuer à pratiquer la dorure pour son plaisir, dans sa maison de campagne de l'Yonne où il va installer son atelier. Daniel Guilbaud ne quitte pas sa boutique la mort dans l'âme car il a un successeur : un doreur d'une trentaine d'années s'est établi, depuis janvier, au 27 bis avenue René-Coty. "Peu de jeunes reprennent le flambeau, et le métier se perd, regrette Daniel. Certes, on ne roule pas sur l'or mais j'ai toujours mangé à ma faim !"

FRANÇOIS HEINTZ

Rue Bardinnet

La justice en bas de chez soi

● Depuis trois mois, la Maison de la justice et du droit accueille le public au sud de Paris

Depuis le 8 novembre dernier s'est ouvert, 6 rue Bardinnet, une maison de la Justice et du Droit (MJD) dont la vocation est d'assurer une présence judiciaire de proximité. Dirigée par deux greffières, la MJD du 14e couvre le secteur sud de Paris (5e, 6e, 7e, 13e, 14e, 15e). "Notre idée, c'est de rendre la justice moins impressionnante. C'est pour cela que nous voulons la sortir du contexte solennel du Palais de Justice et permettre à tous d'y avoir accès, expliquent les coordinatrices en "délocalisant" certaines procédures pénales. Par exemple, la médiation pénale ou le rappel à la loi. Dans le premier cas, cela consiste à rechercher, grâce à l'intervention d'un tiers, une solution librement négociée et acceptée entre les parties. Le procureur confie le dossier à des associations habilitées en leur demandant d'entendre les justiciables - les avocats peuvent être présents - et de faire émerger une solution. Dans le second cas, il s'agit pour des médiateurs désignés par le procureur de recevoir l'auteur des faits, de s'assurer de l'obligation mise à sa charge et de rendre compte de sa mission au procureur. Dans les deux cas, c'est une autre forme de justice. Elle est plus accessible et les gens ont le temps de s'expliquer, et par la parole, l'agressivité tombe de part et d'autre, soulignent les greffières.

Un embryon de prévention

Certes mais le rôle d'une MJD est aussi de faire de la prévention (1). Or, les procédures actuelles sont plutôt synonymes de répression. Il s'agit uniquement d'imposer la paix sociale sans prendre en compte les réalités locales. "Nous y travaillons, font remarquer les coordinatrices. Nous commençons à prendre contact avec les assistantes sociales des collèges et des lycées. Elles pourront nous envoyer des jeunes que nous essaierons de diriger vers des structures adaptées. En plus, avec l'Ecole des

Parents dont le rôle est de soutenir les familles des mineurs en difficultés, nous essayons d'avoir une activité d'écoute et de conseil. Enfin, comme le soulignent les greffières, "le règlement amiable des litiges d'ordre civil permet de faire de la prévention et plutôt que de laisser dégénérer la situation, il vaut mieux offrir une écoute aux personnes désirant faire reconnaître leurs droits"...

Un lieu d'accès au droit.

A côté des procédures civiles, il existe au sein de la MJD un délégué du médiateur de la République compétent pour régler les litiges entre les particuliers et l'administration. Litiges nés d'une décision injustifiée ou d'un dysfonctionnement administratif. Il est également compétent pour faire des recommandations en équité. C'est-à-dire demander à l'administration - dont la décision est conforme à la loi - de prendre en considération les aspects sociaux et financiers. "Par exemple, explique le médiateur, cette jeune femme qui avait un bon salaire s'est retrouvée au chômage et ne pouvait plus payer ses impôts. J'ai demandé au fisc - qui a accepté - d'échelonner le paiement"... Ainsi en deux mois, sur les quarante interventions effectuées, le médiateur a eu neuf réponses dont huit positives.

L'accueil du public est assuré par deux juristes de niveau bac + 5 recrutés dans le



«Les gens de justice», Honoré Daumier. (Ed. VILLO, PARIS)

cadre des emplois jeunes. Ils sont mis à la disposition de la MJD et rémunérés par la mairie, la rémunération n'excédant pas bien entendu le Smic. Leur rôle est non seulement de dispenser des informations générales mais également de donner assistance dans les procédures juridictionnelles, de faire des consultations juridiques, d'aider à la rédaction et la conclusion d'actes juridiques. Ensuite des consultations spécialisées - comme le droit du travail, droit de la consommation, droit des étrangers - sont assurés par des avocats, des huissiers ou des notaires. Enfin, autour des thèmes de la vie quotidienne, sont organisées des permanences d'information juridique tenues par des associations compétentes dans leur domaine d'activité et des étudiants en droit.

La MJD n'existe que depuis deux mois mais "elle commence à être connue et on sent que l'on rend un vrai service. "Il y avait un réel besoin", s'enthousiasment les greffières.

MURIEL ROCHUT

(1) Loi du 18 décembre 1998.

Jean-Claude Schineizer

De la place des Catalans à la rue Lebouif

Jean-Claude Schineizer vient de publier, "Le Pégase du Ponant", un roman noir qui a pour cadre le 14e. Nous l'avons rencontré chez lui, une douzaine d'étages au-dessus du jardin Atlantique.

Vous êtes scénariste et romancier...

Jean-Claude Schineizer : Depuis cinq ans, j'écris pour la télévision des scénarios de séries policières (1). Cet exercice, parfois contraignant, m'a amené, tout naturellement à écrire des romans noirs (2). Malgré les exigences inhérentes au genre (intrigue, construction...) je me sens libre. Ainsi, pour "Le Pégase", j'ai utilisé une écriture directe, proche du langage parlé, sans craindre les néologismes, les tics de langage et l'emploi de différents argots.

Parlez-nous du mélange des gens et des genres dans le "Pégase".

J.-C. S. : J'ai voulu faire un polar multi-ethnique, à l'image des quartiers de rencontre du 14e, où se côtoyaient Gitans, Bretons, Maghrébins, Arméniens, Juifs d'Europe centrale. Dans ce contexte, j'ai inventé le personnage central de Moss. Il n'a qu'un bras et, cependant, il exerce l'activité de magnétiseur. Son père, Jacob Mossbaum, haut en couleurs, amateur de tripes et de charcutailles, est le lien essentiel avec "ce passé qui ne passe pas" qui va remonter brutalement des années noires.

C'est là qu'intervient le fameux docteur Braquet.

J.-C. S. : Oui, Jacob, dans une sorte de rêve visionnaire, comme sous hypnose, a l'intuition du rôle trouble joué par Braquet pendant la guerre. Je suis né à la fin des années 40 et cette histoire me touche personnellement et familialement. Pour moi, c'est le point important du récit.

Il y a aussi le personnage de Yannick Huon.

J.-C. S. : C'est le chef d'une ligue celtique et fasciste, le Stur ("nouveau gouvernail") qui a effectivement collaboré avec les nazis, en 1940. Pour les besoins

de mon intrigue, le Stur s'est reconverti dans le trafic d'armes entre l'Irlande et le Pays Basque.

Dans votre roman, les familiers du 14e se trouvent transportés Cité Brun, rue Lebouif ou place des Catalans. Pourquoi avoir changé certains noms de rue ?

J.-C. S. : J'en ai conservé quelques-uns - rue Jules-Guesde, porte de Vanves, par exemple -, mais j'en ai transformé beaucoup d'autres car je ne voulais pas situer l'action avec trop de précision. Les héros sont les protagonistes d'un roman fantasmagorique, au réalisme fuyant et je les ai laissés se mouvoir dans un 14e de rêve semi éveillé, dans lequel on doit pouvoir tout de même se retrouver. Alors j'ai inventé certains noms comme la Cité Brune, un décalque de la cité Bauer et j'en ai modifié d'autres : place des Catalans, avenue de l'Océan... La rue Lebouif est devenue la rue Lebouif...

Un bouif, dans un argot déjà ancien, c'est un cordonnier...

J.-C. S. : Cela me rappelle qu'étant enfant j'allais, le jeudi et le dimanche, rendre visite à mon oncle, un marchand de chaussures de la rue de Gergovie... Le côté décalé du "Pégase" provient en partie du fait, qu'en l'écrivant, je pensais au 14e d'avant le carnage, celui des années 50-60, que j'ai connu.

D'ailleurs l'un des personnages, Aroumian, anime le "Journal du collectif 14" qui se bat contre "les promoteurs véreux et les polliflicards associés".

J.-C. S. : Oui, dans les années 70, on s'est battu contre tous ces gens-là. J'habitais à l'époque rue de la Sablière. J'ai donc assisté à la destruction de ce quartier... et la honte continue avec le marché Daguerre et maintenant La Bélière !

PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUES BULLOT

(1) "Une femme d'honneur" (sur TF1) et "Quai n°1" (sur France 2).

(2) "Clairière obscure", éditions Luce Wilquin (1998) ; "Le Pégase du Ponant", éditions Baleine (1999)

UNE CAVE POUR AMNESTY !

Pour entreposer son matériel, le groupe Paris-Alésia d'Amnesty International recherche une cave rue Daguerre et plus précisément vers l'avenue du Général-Leclerc. Adressez vos propositions par mél : dolefevre@minitel.net.

CITÉ UNIVERSITAIRE

Un spectacle de danse : "Presqu'îles 2000" les 21, 22 et 23 février. Au théâtre : du 3 au 31 mars, "Le Serpent qui danse", un parcours théâtral et musical à travers trente auteurs, d'Eschyle à Edward Bond. Du 13 au 20 mars, le New British Theater propose un spectacle en langue anglaise; "Car", de Chris O'Connell. Du 10 mars au 4 avril, "L'Idylle" d'après Maurice Blanchot. Tél.: 01.43.13.50.50. fax : 01.45.80.91.90

A VOIR !

Jacques Prévert aurait eu 100 ans le 4 février 2000. Une exposition lui est consacrée au «chemin de Montparnasse» (ex Musée du Montparnasse) : collages, dessins, manuscrits, photographies de ses amis Boubat, Brassai, Doisneau, Pic, Ronis... Jusqu'au 9 avril. 21, av. du Maine 75015 Paris

Laurent Terzieff au Théâtre 14

● Il présente la pièce de Peter Asmussen "Brûlés par la glace", magistralement mise en scène.

Les protagonistes de l'histoire : une famille monoparentale, la mère, Sybille et sa fille, Mira dont le géniteur est proscrit de leur vie. Ce dernier, Isbrandt, est aussi le père adoptif de deux garçons, Adam et David à la gémellité continuellement niée. D'abord, les frères ne se distinguent que parce que l'un d'eux porte la barbe. Lorsqu'il la rase et qu'enfin, ils sont de nouveau semblables, l'autre, à la suite d'un accident devient infirme, donc définitivement différent. Ils sont amoureux de la même femme et c'est une inclination à caractère incestueux puisqu'il s'agit de leur sœur "rapportée", la propre fille de leur père adoptif. Enfin, il y a Maria, la bonne, victime de sa condition de prolétaire, enceinte et peut-être, graine de mère infanticide.

Laurent Terzieff interprète avec une présence presque insoutenable, Isbrandt, le père, sorte d'amalgame de Himmel dans "La sonate des spectres" de Strindberg et du conseiller Brack dans "Hedda Gabler" d'Ibsen. Pascale de Boysson joue Sybille, apportant à son personnage pourtant dur, une fraîcheur inattendue. L'évocation de ses jeux amoureux d'adolescente avec Isbrandt renvoie au "vert paradis des amours enfantines" de Baudelaire.

Un théâtre existentiel

Toute la distribution est à la hauteur du texte : Dominique Hollier (Maria), Marie Sauvaneix (Mira), Olivier Brunhes (Adam et David).

André Acquart a conçu un dispositif scénique à la façon d'un triptyque. Les trois lieux fonctionnent simultanément ou séparément en véritables huis clos mais une mystérieuse circulation souterraine semblent les relier entre eux.

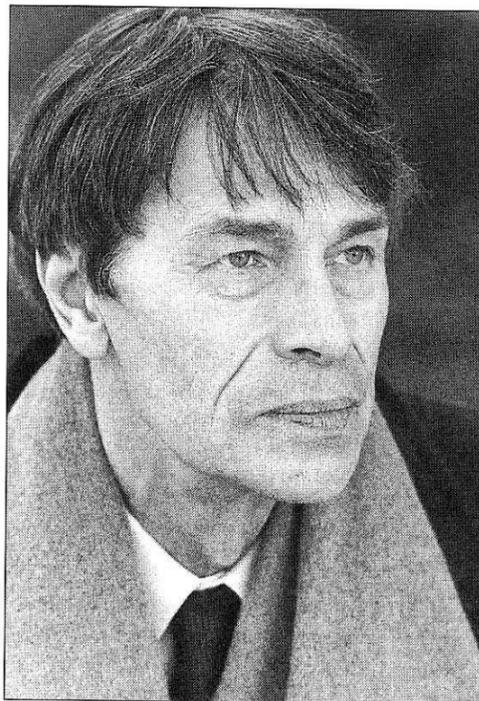
L'auteur, né au Danemark en 1957, a déjà à son actif une douzaine d'œuvres théâtrales et radiophoniques. Il

est également coscénariste avec Lars Von Triers du film, "Breaking the Waves". Il se place dans la filiation directe des grands dramaturges scandinaves, Ibsen et Strindberg. Leurs œuvres produites dans la seconde moitié du XIXe n'ont trouvé leur pleine résonance qu'au cours du XXe où les problèmes de société qu'elles abordaient d'une manière prémonitrice n'ont cessé depuis de s'exacerber ; sempiternelles questions de paternité, de couple, de famille et d'argent. Conservant l'esprit mais renouvelant la forme de cette littérature dramatique en la modernisant, Asmussen l'a fait accéder au XXIe siècle puisqu'il situe l'action de "Brûlés par la glace" en 1900 en décrivant des rapports familiaux et sociaux appartenant au monde d'aujourd'hui. Son théâtre est existentiel et de même qu'elle est très prégnante chez ses aînés, la pensée subjective, celle de Kierkegaard, y est prédominante. Dans cet univers, il ne saurait y avoir d'intercession supérieure d'aucune sorte pour les êtres. Ils sont, par nature, voués à une séparation irrémédiable.

A l'interrogation inquiète de ses créatures et aux relations difficiles sinon impossibles qu'elles tentent vainement de tisser entre elles, répond le silence de Dieu.

Ce n'est pas le signe de sa mort selon Nietzsche mais plutôt la preuve de sa transcendance absolue d'après le philosophe danois. Pour ce dernier, c'est dans l'angoisse, par le sentiment même de la déliriance, que l'homme peut découvrir le véritable sens de son existence, celle d'une subjectivité qui s'approfondit par la souffrance car elle est la seule pédagogie de l'éternité.

C'est mon interprétation du contenu de l'œuvre, sans doute induite par l'apport de Peter Asmussen à "Breaking the Waves". Mais, on peut aussi en faire une lecture immédiate. Le texte fort et dense dramatiquement, tendu tout au long du fil de l'intrigue, ne s'encombre



pas de digressions métaphysiques.

Si vous ressentez le besoin d'un théâtre qui ne soit pas digestif mais essentiel, rendez-vous au Théâtre 14, Jean-Marie-Serreau (20, avenue Marc-Sangnier, métro Porte-de-Vanves, tél. : 01.45.45.49.77). Les mardi, mercredi, vendredi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures ; samedi à 17 heures et 20 h 30, jusqu'au 19 mars. Relâche dimanche et lundi.

JACQUES BLOT

LE CURÉ ET LES ÉTRANGERS

Le Collectif des citoyens du 14e a longtemps cherché une salle pour organiser sa réunion du 14 mars (voir ci-contre). S'adressant à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, il s'est vu opposer un refus politique : le thème (le droit de vote pour les étrangers) ne convenant pas au nouveau curé, en place depuis septembre. Dans le passé, l'ancien titulaire accueillait le collectif...

VOULEZ-VOUS CAUSER AVEC NOUS CE SOIR ?

Depuis trois ans, l'association La Gamberge organise des débats avec des spécialistes. Pas de réponse toute faite, l'important est de réfléchir, d'échanger des arguments... dans un climat convivial, proche de chez vous. Les deux derniers débats, sur les organismes génétiquement modifiés et l'Organisation mondiale du commerce, ont réuni de 30 à 40 participants. L'équipe d'animation s'est réduite et a besoin de vous pour organiser de nouveaux débats. Tél : 01.45.88.62.30.

Elections locales de 2001 Droit de vote pour les étrangers

● Une exigence de justice pour les "citoyens-résidents".

Le Collectif des citoyens du 14e a décidé de se mobiliser sur ce sujet de démocratie locale en organisant une réunion publique le 14 mars à 20 heures au Fiap (30, rue Cabanis) : le droit de vote des étrangers pour les élections locales de 2001. Nous espérons éclairer les enjeux grâce à la présence du plus grand nombre d'habitants du quartier, français et étrangers, de représentants des partis politiques et des associations. Cette revendication est pour nous le prolongement de l'action engagée depuis deux ans et demi pour la régularisation des sans-papiers, c'est-à-dire en fait pour la reconnaissance du rôle et de la place qu'occupent les étrangers durablement installés dans notre société.

Trois enjeux d'avenir

L'enjeu de l'égalité des droits et de la cohésion sociale : là où ils vivent, Français et étrangers partagent les mêmes difficultés, les mêmes problèmes humains : emploi, logement, transport, formation, école et loisirs. Les plus âgés savent combien les étrangers ont contri-

bué aux richesses du pays et continuent de le faire avec leurs différences.

L'enjeu de la citoyenneté : désormais, la citoyenneté moderne, au niveau de la participation à la vie locale, est comprise comme un contrat de "vivre ensemble dans la cité"... C'est une notion ancienne dans notre histoire : en 1793, à la naissance de la République, il suffisait de "vivre de son travail, d'épouser une Française, d'adopter un enfant ou de nourrir un vieillard" ou encore simplement d'"avoir été jugé par le corps législatif comme méritant de l'humanité" pour être admis à l'exercice des droits du citoyen français...

Même sol, mêmes droits, mêmes voix

L'enjeu de démocratie : car c'est bien aussi de démocratie qu'il s'agit. Le civisme est une dynamique : depuis 1789 l'exercice des droits civiques et politiques n'a cessé de s'élargir. Désormais, il s'agit de mettre la France en simple conformité avec les recommandations, directives et conventions des diverses instances européennes.

L'émergence d'un fort courant de la société civile et politique autour de cette revendication est portée par l'appel lancé par un collectif de soixante-dix organisations, "Même sol : mêmes droits, mêmes voix", qui fait l'objet d'un véritable consensus républicain. A partir des quelque 500 premières signatures d'élus, il a déclenché le dépôt par trois groupes parlementaires de propositions de lois, ce à quoi on peut ajouter les récentes prises de position courageuses de personnalités de la droite modérée. La loi instaurera une durée minimale de résidence en France, pour bénéficier du droit de vote, mais cette exigence ne devra pas conduire à l'exclusion de ce droit une proportion importante d'étrangers car la réforme serait alors vidée de son sens. En tout état de cause, cette question devra aussi faire l'objet d'un débat.

ALAIN RIBAT

L'argumentaire détaillé concernant le droit de vote des étrangers est disponible auprès du Collectif des citoyens du 14e (c/o LDH section 14e, 27 rue Jean-Dolent, tél.-fax : 01.45.38.52.19).

Les Amants de la liberté

● Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir ont foulé le pavé du 14e.

Dans son livre, Les Amants de la liberté, vingt ans après la mort de Sartre, Claudine Monteil retrace pour nous leur aventure amoureuse à travers ce siècle. "Une pluie fine tombait sur Paris. (...) Serrant autour d'elle son imperméable beige, Simone de Beauvoir descendit à petits pas la rue Schoelcher vers le boulevard Raspail (...) au milieu du carrefour Vavin où, soixante-dix sept ans plus tôt elle était née dans l'appartement familial, au-dessus du café de la Rotonde. (...) Pas question d'arriver en retard à son rendez-vous."

"Cinq années s'étaient écoulées depuis le 15 avril 1980, quand Sartre s'en était allé, la laissant seule avec son chagrin. Sur la pierre tombale, le nom de l'écrivain était gravé. (...) Dessous, on avait laissé un espace vide. Un jour peut-être, il porterait son nom, accolé à celui de l'homme qui avait partagé cinquante et un ans de son existence."

Ils se rencontrent en 1924 ; Simone, soulagée d'en avoir fini avec le lycée, décide de préparer une licence de philosophie. Sartre, reçu à l'École Normale Supérieure, va enfin être débarrassé de l'autorité de son beau-père. Ils ne se plaisent pas tout de suite. René Maheu poursuit Simone de ses assiduités ; Sartre, compagnon de chambre de Nizan, ne se déplace qu'avec son groupe d'amis. Simone, qu'il nommera très vite "le Castor", l'intéresse davantage pour ses yeux bleus et ce qu'il imagine de son corps que pour ses discussions philosophiques. Du reste, à leur premier rendez-vous, elle enverra sa sœur Hélène à sa place. Malgré cela, "à l'approche des vacances Sartre s'interrogeait. (...) Serait-elle, la sœur, l'amie, la confidente, son double sur terre ?"

Après lui avoir demandé s'il pouvait lui écrire, il ira la rejoindre dans le Limousin, où les Beauvoir passaient toutes leurs vacances. Il devait se cacher des parents de Simone pour la voir, se nourrir de pain et de fromage, et se satisfaire

de rendez-vous secrets. Ceux-ci furent bientôt découverts par Georges de Beauvoir : "Il suffit Monsieur, vous compromettez ma fille. Je vous interdis de poursuivre ces rendez-vous indécents." Les amoureux surpris multiplièrent leurs rencontres en redoublant de prudence : "Leurs vies jusque-là parallèles venaient enfin de se rejoindre."

Le lien de l'écriture

Pourtant, "une union n'était pas à l'ordre du jour. (...) le premier mot devait être la liberté." Sartre proposa "une sorte de bail d'essai de deux ans. (...) un lien plus fort que le mariage allait se créer ! celui de l'écriture." Ils s'installèrent ensemble, près de la place Denfert-Rochereau, pour très peu de temps. Sartre part dix-huit mois au fort de Saint-Cyr, avec son ami Raymond Aron, pour effectuer son service militaire. "Jamais il n'aurait imaginé souffrir à

condition féminine. Tous deux ont déjà édité plusieurs écrits et sont reconnus en France comme à l'étranger. En 1947, Sartre assure la direction des "Temps modernes"... Leurs vies s'écoulaient parallèlement et si de nombreuses amours continuent de les séparer, les rendez-vous qu'ils se donnent, qu'ils soient épistolaires ou physiques, ne seront jamais manqués.

Les luttes politiques

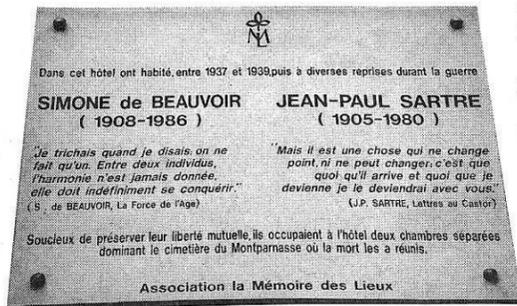
Simone de Beauvoir part elle aussi un peu plus tard au Etats-Unis où elle rencontre un des hommes les plus importants de sa vie, Nelson Algren. Malgré cela, Sartre et elle voyagent ensemble, séparément, écrivent, se retrouvent, participent aux luttes politiques... Simone écrit "Le Deuxième Sexe", qui fait scandale. Elle milite activement au sein des mouvements féministes et est évidemment critiquée, sinon détestée. Ils manifestent ensemble contre l'OAS signent le manifeste des 121 ; leur engagement les met en danger. En 1954, Simone déménage, quitte le quartier de Notre-Dame pour la rue Schoelcher ; elle y vivra jusqu'à sa mort. En 1962, c'est au tour de Sartre de déménager. Il s'installe au 222, boulevard Raspail puis plus tard boulevard Edgar-Quinet. La maladie et l'âge le rattrapent : "Le quartier de Sartre et du Castor devenait trop grand pour lui. Denfert-Rochereau, Vavin, Montparnasse, Port-Royal, ces avenues familières (...) lui semblaient à présent interminables."

Claudine Monteil, qui était liée d'amitié avec Simone de Beauvoir durant les seize dernières années de sa vie, n'évoque pas seulement le parcours de deux êtres exceptionnels, mais elle nous permet aussi de rencontrer les intellectuels qui les ont accompagnés, qui les ont aimés ou combattus, les événements qu'ils ont subis, auxquels ils ont participé, ou ceux qu'ils ont initiés. Deux écrivains de notre temps, qui ont formé un couple, pour qui l'amour s'appelait la liberté. "Le seul mot "libération" résumait leur vie et leur œuvre." "Toute leur vie, toutes leurs pensées, tous leurs actes, avaient été réglés sur l'heure de leur prochain rendez-vous. (...) En cela ils avaient été un couple" C'est à l'hôpital Broussais juste après le départ de Simone que Sartre s'éteint. Le soir de l'enterrement, Simone dîne à la brasserie du Zeyer "et s'effondre de fatigue et de chagrin. (...) Comment allait-elle vivre sans Sartre ?"

"Un an après, parut l'un des ouvrages les plus importants de son œuvre, "La Cérémonie des adieux." Simone adressait sa dernière lettre d'amour à celui qui l'avait fait tant souffrir, mais qui lui avait offert les plus grands moments de bonheur et d'aventure de leurs vies, partagées dans le tumulte du vingtième siècle. Cet amour dont elle voulait à tout prix laisser la trace pour les générations futures, elle le cria tout haut, et dédia ce livre à "ceux qui ont aimé Sartre, l'aiment et l'aimeront" Le 14 avril 1986, sur la pierre tombale de l'écrivain au cimetière du Montparnasse, le nom de Simone de Beauvoir est venu rejoindre celui de Jean-Paul Sartre.

PAULE LASCOUMES

(1) "Les Amants de la liberté", de Claudine Monteil, (Editions n°1).



Plaque sur l'hôtel Mistral.

ce point. (...) Leur séparation serait un déchirement." Et pourtant, leur vie sera constamment ponctuée de séparations, "comme si les événements s'ingéniaient à mettre la liberté de leur union à l'épreuve de l'espace et du temps."

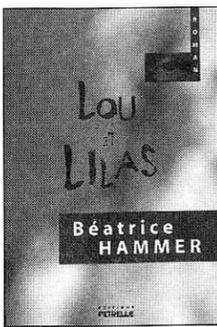
Après son service militaire, Jean-Paul Sartre est nommé au lycée du Havre ; Simone de Beauvoir au lycée de Marseille. Il part ensuite pour l'Institut français de Berlin ; à peine de retour, il est mobilisé puis, après l'armistice, fait prisonnier. Elle l'attend à Paris, dans la solitude et l'inquiétude. Cette période fut riche en correspondance quotidienne, tant entre eux deux qu'avec leurs amis. Sartre rédige méticuleusement un journal, et tous deux écrivent sans relâche. "La guerre les avait réunis pour de bon." Leur engagement politique est tardif. Pour Sartre, la liberté ne peut s'accorder avec un tel engagement, d'autant plus qu'il pense que les régimes fascistes sont soutenus par les américains. A sa libération en 1941, il organise un réseau de résistance avec ses amis intellectuels, enfin persuadé que "la philosophie ne remplaçait pas l'action."

Début 1945, Sartre s'envole pour les Etats-Unis comme envoyé spécial du "Figaro" et de "Combat"... Cette séparation sera douloureuse pour Simone ; il y rencontre un nouvel amour, Dolores. Dès lors, deux fois par an, il retournera à New York. Elle comble cette souffrance par l'écriture puis commence à se consacrer à l'étude de la

QUATRIEME ROMAN

Notre collaboratrice Béatrice Hammer vient de publier son quatrième roman : "Lou et Lilas" (*). C'est l'histoire d'une révolution : celle qui survient dans la vie d'un couple à l'arrivée du premier enfant. Tendre, pudique et touchant ce récit singulier prend des allures de conte universel. Il bouscule ceux qui rêvent d'être parents et ceux qui se sont jurés de ne jamais le devenir.

(*) Editions Pétrille. Autres publications : "La Princesse japonaise" (Critérion), "Cannibale blues" (Pétrille), "Soleil glacé" (Le Serpent à plumes).



● Où trouver La Page

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Constantin-Brancusi, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 217, librairie Plaisance.
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Rue Bénard : n° 47, librairie Tamazgha.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n° 181, librairie Arcane.
- Rue Daguerre : n° 46, librairie.
- Rue Delambre : n° 17, librairie Lisez.
- Place Denfert-Rochereau : kiosque.
- Rue Didot : n° 27, librairie Le Grimoire ; n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 97, librairie Pelatan ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
- Rue Du Couëdic : n° 59, café L'Insolite.
- Boulevard Edgar-Quinet : kiosque métro.
- Avenue du Général-Leclerc : n° 71, kiosque ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue de Gergovie : n° 35, librairie Gergovie.
- Rue Henri-Barboux : n° 6, librairie La Plume et l'encrier.
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.
- Rue Liard : n° 5, librairie-presse Liard.
- Avenue Marc-Sangnier : n° 20, Théâtre 14.
- Avenue du Maine : n° 165, tabac de la Mairie ; n° 197, La Cave ; n° 230, kiosque.
- Rue Mouton-Duvernet : n° 21, librairie Duvernet.
- Rue de l'Ouest : n° 23, agence STB Immobilier ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
- Rue du Père-Corentin : n° 57, librairie du Père-Corentin.
- Rue Poirier-de-Narçay : n° 19, librairie Papyrus.
- Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie Poisson.
- Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety ; n° 195 bis, librairie Le Marque-page.
- Avenue Reille : n° 2, librairie.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Gilbert Priolet ; n° 27 bis, librairie Montsouris.
- Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, friperie Magic Retour.
- Rue Sarrette : n° 59, épicerie.
- Rue Sophie-Germain : n° 7, librairie Miliani.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 63, librairie Aviotte.

La Page

est éditée par l'association L'Equip'Page ; BP53, 75661 Paris cedex 14. Tél (répondeur) : 01.45.41.75.80. Fax : 01.40.44.94.86. Courriel : lapage14@aol.com. Directeur de la publication : François Heintz. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 12801674. Impression : Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : février 2000.